

Vu le Sanctuaire

Bibliographie.

- "N.D. de la Salette . Pipet. Vienne .
plaquette vendue au profit du sanctuaire "
(Héliographe N°s Lescazes . Lyon . 16 rue des
Remparts - d'Ainay) (s.d., tirage H.C.)
(vendu actuellement au sanctuaire)
- Victor Hostachy . "N.D. des Dauphins" p. 129-136
(Editions de la Revue des Alpes , 1 rue
Villars , Grenoble , 1963)

Cartes. Michelin 74, pli 12
- 1/50.000, Vienne (XXX-33) quart N.E

Images. cf "N. D. de la Salette. Pijet - Vienne".

- [l'acropole]
- [] "Vers N. D. de Pijet"
- La chapelle et la statue de la Vierge
- Une générale de Vienne. Panorama
près de N. D. de Pijet
- Intérieur de la chapelle
- la chaire
- le baptême
- le maître autel
- Vue sur le lac
- Notre-Dame de la Salette
- les Stalles
- [le chœur en croix]

- "Les Vierges du Dauphiné" p. 38, 38, 39

N. D. de Pipet : on le concède qui n'a
pas voulu dérangé le pays et n'a
renversé elle-même.

- Touristes de p. et de l'étranger qui
viennent surtout admirer le pont de bois
(Par ex. depuis 6 ans on circule couramment
all. s'arrêtent régulièrement à Pipet pour
admirer le pont et le laisser admirer le
personnel)

- Cereuses religieuses : en mai, par
personne. En septembre + nombreux mai
surtout le 19. Ce sont essentiellement

de vicinios.

- Cependant les gens de l'autre la
region viennent. Par ex. de St Blaise
viennent à la chapelle, pour, porter
un corps, etc. --

Plaque de reconnaissance couvrant
à N.D. de la Salette, ou N.D. de Puyet

sa vierge de Puyet, N.D., à l'ouest
1 St Remy Notre Dame d'Armen sur ciel
1 St Thérèse N.D. du Perpetuel Secours
1 Secre. Jean à la vierge et à St Joseph
~~1 St Joseph~~
Cierges

* Reconnaissance à N.D. de la Salette
qui m'a guéri

* Reconnaissance d'une mère à N.D. de la
Salette pour le guérison obtenue le 13 sept. 1885
Vienne France France Calvados

- Annus et gloire. Reconnaissance à
N.D. de Puyet pour avoir guéri
une maladie

- Reconnaissance à St Joseph pour un avort
guéri d'une ~~maladie~~ ~~maladie~~ ~~maladie~~ qui
brûlant pour d'esprit, gloire à St Joseph
11 Nov. 1885

le dernier des est de 1966

I . LOCALISATION. Commune et canton de Vienne, diocèse de Grenoble (Isère)
 . Michelin n° 74, pli 12 ; 1/50.000^e feuille XXX-33 (Vienne)

24
 . Le sanctuaire N-D. de la Salette, à Pipet, est une grande chapelle située sur la colline de Pipet, qui surplombe Vienne de ses 280 m. d'altitude. La ville est dans la zone basse, près du Rhône, qui coule à 156 m. d'altitude, et la chapelle est en dehors de l'espace bâti, juste au-dessus du théâtre romain. (~~Lire dans la brochure la justification de cette implantation du sanctuaire~~).

II . OBJET. 1°/ Pour quoi ? Essentiellement par dévotion, mais, parmi les très nombreuses plaques de reconnaissances qui tapissent l'intérieur de la chapelle, discrètes pour la plupart, certaines remercient explicitement d'une guérison miraculeuse.
 2°/ A qui ? A N-D. de la Salette ou N-D. de Pipet. (voir dans le dossier l'inventaire des dédicaces de ces plaques) (*Devotion & thérapeutique (cf. G. V. 1907)*)

III . ANALYSE DES SACRALITES. Images. Au sommet d'une tour de 20 m., érigée près de la chapelle, statue monumentale de la Vierge à l'enfant, haute de 6 m., en pierre de Volvic.
 X *Y. + J. ?*
 A l'intérieur de la chapelle, les trois statues caractéristiques de N-D. de la Salette: au dessus de l'autel la Vierge de l'Assomption; à droite la Vierge de compassion ou Vierge qui pleure; à gauche la Vierge de la Visitation, en conversation avec les deux enfants. Ces deux dernières images "sont l'objet d'une vraie vénération" (cf. réponses du R.P. Gaspar).
 Pas de reliques ni d'éléments naturels

IV . VIE DU PELERINAGE. 1/ Dates et rayon de fréquentation. Le rayon de fréquentation est sujet à discussion selon que l'on compte les touristes qui, tout l'été, viennent de la France entière et de l'étranger admirer le panorama, ou seulement les pèlerins qui viennent faire acte de dévotion. Si l'on ne compte que ceux-ci, au nombre de 2.000 par an, environ, le rayonnement serait "local" (cf. R.P. Gaspar), ou "régional" selon notre nomenclature, puisqu'il en vient de St. Etienne (cf. propos de la concierge du sanctuaire).
 63 ? 3
 71 ?
 72

Les jours de fête étaient le 15 Août et la semaine du 19 septembre. Mais aujourd'hui il n'y a plus rien le 15 Août, et les pèlerins viennent surtout en Mai et en Septembre. (*Ch. en Mai & 2 congrès ?*)

2°/ Cérémonies. Neuvaine du 11 au 19 septembre:

- . Chaque soir: prédication et bénédiction du St. Sacrement (selon la concierge il n'y aurait guère alors que des Viennois)
- . Le dimanche inclu dans la neuvaine, et le 19 septembre :
 - . 4 messes le matin et 1 le soir à 18 h.30
 - . A 17 h.: cérémonie avec sermon et procession dans l'enclos de la propriété et sur l'esplanade qui domine la vallée.
 - . Le soir, deuxième cérémonie analogue, avec procession aux flambeaux.

Ces processions groupent 300⁰ à 500 personnes.

3°/ Autres aspects de la vie du culte.

- . Messes quotidiennes et confessions.
- . Tous les dimanches soirs, cérémonie comprenant chapelets, chants, sermon, salut.
- . Tous les jours du mois de Mai, de septembre et du Rosaire, des prières publiques sont faites pour honorer Marie
- . Les fêtes de la Ste. Vierge seraient toutes célébrées avec plus ou moins de solennité. (Tout ceci est tiré de la brochure, dernière page; elle est peut-être dépassée)
- . ~~St. Etienne~~ Fleurs, beaucoup de cierges; pas de cahiers de prières; beaucoup de demandes de messes; correspondances modérées. (cf. R.P. Gaspar)
- . ~~St. Etienne~~ En dehors de la neuvaine de septembre, on voit rarement des

75
pèlerinages collectifs (2 ou 3 par an) mais il y a des pèlerinages individuels tous les jours, surtout en mai et en septembre.

. Confrérie de N-D. de la Salette, dépendant de celle qui se trouve à la Grande Salette de Corps. Ses membres de l'archiconfrérie se réunissent chaque mois, le samedi le plus proche du 19. *nombre ? d'm ?*

. Pas d'enfants voués

. Médailles et images de pèlerinage.

. Au total, pèlerinage en régression, concurrencé par des pèlerinages éloignés.

whité ? (Le jour du pèlerinage n'a jamais été chômé à Vienne, ni marqué d'aucune fête ni foire)

V. HISTOIRE DU PELERINAGE. (Voir détails dans la brochure)

82-86 ? A la suite de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, les Viennois érigent, pour commémorer les fête de 1854, la tour quadrangulaire avec la statue de 6 m. de haut qui la surmonte, dominant la ville. La bénédiction en a lieu en 1857.

92 Le clergé de la ville, veut ensuite compléter ce monument par un centre de dévotion. C'est d'abord un oratoire de planches abritant le groupe de N-D. de la Salette conversant avec les bergers. Les prêtres de la ville y montent à tour de rôle, en Mai et Septembre, célébrer la messe. Mais c'est surtout l'abbé GRIZEL, curé de St. André-le-Haut, qui s'occupe de l'oratoire où les pèlerins affluent déjà. Il veut l'aggrandir, mais est déjà criblé de dettes. La solution consistera à confier le sanctuaire aux Missionnaires de la Salette: le 11 mai 1869, ils en prennent possession, et le 1 Mai (1870 ?), M. GRIZEL béni la première pierre de l'édifice actuel. Deux mois plus tard c'est la guerre, l'émeute la cessation des travaux, le drapeau rouge hissé sur la tour. Puis le travail reprend et l'église peut être consacrée en octobre 1873.

Les missionnaire de la Salette sont installés auprès du sanctuaire. Les ressources du pèlerinage étant nulles (cf. brochure), c'est de la générosité des pèlerins qu'il attend sa subsistance et son entretien. Concurrencé, dit-on, par de grands sanctuaires plus lointains, il est actuellement en régression. Peut-être, cependant, l'automobile lui a-t-il permis de gagner en publicité, des touristes du monde entier venant devant la chapelle, sur l'esplanade dominant la ville, admirer le panorama, Vienne et ses ruines romaines.

le ex-170 (dernier en date, 66).

SOURCES DE LA FICHE.

Fiche établie par J-L. Flandrin, d'après:

- . Visite des lieux au printemps 1966 et en juillet 1967
- . Brochure "N-D. de la Salette. Pipet-Vienne"
- . Entretien avec la concierge des Pères (juillet 1967)
- . Réponse du R.P. Jean GASPARD, Supérieur des Missionnaire de la Salette à Pipet, au questionnaire envoyé le 20 juillet 1967

PLAQUES DE RECONNAISSANCE A N-D. DE PIPET

(Visite du 15 juillet 1967.)

- 1/ Nombre. Les plaques de reconnaissances sont extrêmement nombreuses et recouvrent à peu près toutes les parois de cette grande chapelle.
- 2/ Dédicaces. Les dédicaces sont variées : 1 à Ste. Monique;
1 à Ste. Thérèse
1 au ~~Sacré~~-Coeur
1 à Ste. Expédit
1 à St. Joseph seul (11 nov. 1885): "Reconnaissance à St. Joseph pour m'avoir guéri d'une maladie qui laissait peu d'espoir, gloire à St. Joseph. 11 Novembre 1885."
1 à N-D. et St. Joseph.
Mais la plupart sont dédiées à la Vierge, sous des appellations diverses:
Les plus nombreuses remercient "Notre-Dame de la Salette"
"Notre-Dame de Pipet"
Mais on trouve aussi: Sainte Vierge de Pipet
Notre-Dame
à Marie
Notre bonne Maman du Ciel
N-D. du Perpétuel Secours
etc...
- 3/ Dates. Depuis les origines jusqu'à 1966
- 4/ Objet. Dans la plupart des cas ~~l'objet~~ ce qu'on doit à Notre-Dame n'est pas indiqué. Mais parfois on parle explicitement de guérison :
. "Reconnaissance à Notre-Dame de la Salette qui m'a guéri"
. "Reconnaissance d'une mère à N-D. de la Salette pour sa guérison obtenue le 13 septembre 1885. Vienne, Isère. Femme Callud."
. "Amour et gloire. Reconnaissance à N-D. de Pipet pour ~~avoir~~ avoir guéri une maladie"
~~Reconnaissance~~
- 5/ Forme. Il s'agit, dans la plupart des cas, de plaques de marbres. Mais on trouve aussi quelques images pieuses et tapisseries.

RAYONNEMENT (entretien avec la concierge des Pères, le 15 juillet 1967)

D'après la concierge, ce n'est pas un grand pèlerinage comparable à celui de N-D. de Fourvière ou de N-D. de la Garde. Seuls les Viennois suivent les cérémonies : presque personne en Mai. En septembre un peu plus de monde, surtout le 19.

C'est pendant les vacances d'été qu'il vient beaucoup de monde, mais ce sont des touristes et non des pèlerins. Ils viennent pour le point de vue. Ainsi, depuis

six ans environ, des cars de touristes allemands viennent tout l'été aèrer leurs passagers à Pipet, d'où ils peuvent admirer l'ensemble de la ville de Vienne. Bien sûr beaucoup de touristes entreént à la chapelle et achètent quelques objets souvenir; mais ce ne sont pas de vrais pèlerins.

Cependant ils vient des pèlerins de toute la région. Par exemple de Saint-Etienne. Ils viennent à la chapelle prier, porter des cirges, etc...

La Salotte de Ripet
38 - Vienne

Le 31 juillet 1969

Monsieur.

Truilly m'accuse de vous envoyer,
si tardivement, les renseignements que
vous m'avez demandés sur notre modeste
pèlerinage de Ripet (Vienne). Excusez-moi.

Je ne suis rentré qu'hier d'un très long
voyage.

Mes notes sont sobres et sincères.
Pourrait-elles vous être utiles? Le
sanctuaire de Ripet n'est qu'un pâle reflet
du grand Pèlerinage de N. S. L. Salotte,
par Corps (Tarn).

Truilly agréer, Monsieur, l'assurance
de mon religieux et dévoué respect.

J. Gaspard

Jean-Louis FLANDRIN
chef de travaux à l'E.P.H.E.
12 rue Charbonnel, Paris XIII^e

au Révérend Père Jean GASPAR
Supérieur des Missionnaires de N-D. de
la Salette à Pipet, Vienne.

Mon Révérend Père,

Je viens de recevoir votre lettre accompagnée des réponses aux questions que je vous posais, et je voudrais vous en remercier. Grâce à votre obligeance, à la précision de vos réponses et à votre promptitude, je vais pouvoir compléter et modifier quelque peu la fiche relative au pèlerinage de Pipet avant de remettre mon rapport.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments de reconnaissance et de profond respect.

J-L. Flandrin

6

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

17, Rue de la Sorbonne (ODÉon 24-13)

(VI^e SECTION)

Sciences Économiques et Sociales

SORBONNE

PARIS, le 19

19/ Le sanctuaire ne possède-t-il pas de relique ? L'une des statues de Notre-Dame paraît-elle l'objet d'une vénération particulière ?

Aucune relique. Les deux statues de N.D. & L. Salotte, la première Vierge en pleurs : la 2^e Vierge portant sur deux petits bergers, sont l'objet d'une vraie vénération.

20/ Quel est le rayon d'attraction de ce pèlerinage ? peut-on le qualifier d'international ? de national ? de régional ? de cantonal ? de paroissial ?

Le Pèlerinage a perdu de son ancienne ampleur. C'est plutôt un pèlerinage local.

A combien s'élève le nombre annuel des pèlerins et visiteurs ? à combien peut-on dénombrer la foule le jour de la célébration liturgique ?

On compte par an 2000 pèlerins environ fréquentant notre sanctuaire. Les mois de Mai et de Septembre sont les plus célèbres.

30/ Les deux grands jours de fête sont, je crois, le 15 Août et le 19 septembre. En quoi consistent exactement les cérémonies ces jours là ? Quel est l'itinéraire des processions ?

Il n'y a plus rien le 15 Août. Du 11 au 13 Septembre : Quinquagésime. Chaque soir : prédication et bénédiction des 5^{es} Sacrements. Le Dimanche inclus dans la neuvaine et le 19 Septembre : 4 Messes sont dites le matin, et une dernière le soir à 18^h30. A 12^h, 1^{re} cérémonie avec sermon et procession dans l'enceinte de la paroisse et sur l'esplanade qui domine la ville. Une 2^e cérémonie analogue avec procession aux flambeaux. Participants à ces processions : de 300 à 500 personnes.

40/ En dehors de ces jours, y a-t-il des pèlerinages individuels ou collectifs ?

Rarement pour les pèlerinages collectifs : 2 ou 3 par an. Pèlerinages individuels : tous les jours, surtout en Mai et Sept. Par quoi se manifeste la piété des pèlerins : les statues sont-elles fleuries ? existe-t-il des cahiers de prière ? des demandes de messes ? des correspondances ?

Oui, les statues sont fleuries. Beaucoup de cierges. Pas de cahiers de prières. Beaucoup de demandes de messes. Correspondances modestes.

Existe-t-il une confrérie attachée au pèlerinage ?

Oui, la confrérie de N.D. & L. Salotte : dépendants & celle qui se trouve sur la Grande Salotte de Corps (Vienne). Les membres de la confrérie se réunissent chaque mois, le Samedi le plus proche du 19. T.S.V.P.

Existe-t-il des enfants voués ? par venue au lieu du pèlerinage ? ou par inscription dans un registre spécial d'association ?

Non, sur tous les points.

Y a-t-il des médailles de pèlerinage ? des images ? serait-il possible de ~~se les procurer~~ les obtenir ?

Oui.

59/ La fréquentation du pèlerinage est-elle actuellement en régression ou en progrès ? Le jour du pèlerinage est-il traditionnellement chômé dans le pays, ou l'était-il naguère ? Etait-il marqué par une foire ou par une fête profane ?

*En régression plutôt. en faveur des pèlerinages loignés.
Le jour du pèlerinage (19 septembre) n'est et n'a jamais été chômé
en notre ville, et marqué d'aucune fête ou foire.*

Jean-Louis FLANDRIN

Agrégé d'Histoire, Chef de travaux à
la VI^e section de l'E.P.H.E.

12 rue Charbonnel, Paris XIII^e

au R.P. Jean GASPAR
Supérieur des Missionnaires de
N-D. de la Salette à Pipet

Mon Révérend Père,

Dans le cadre d'une longue enquête sur les pèlerinages européens entreprise par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes sous la direction de M. A. DUPRONT, professeur à la Sorbonne, je suis chargé d'étudier les pèlerinages du diocèse de Grenoble.

Mon travail a été grandement facilité, en ce qui concerne N-D. de Pipet, par la brochure vendue au profit du sanctuaire, que j'avais achetée dès ma première visite, au printemps 1966. Cependant, au moment de rédiger la fiche relative à ce pèlerinage, quelques renseignements m'ont fait défaut. Pressé par le temps — je m'étais engagé à rendre ce travail aujourd'hui 20 juillet — je me suis rendu à Vienne samedi dernier afin de prendre contact avec vous, de vous faire vérifier la fiche que je m'apprete à remettre, et d'obtenir ces quelques renseignements complémentaires. Malheureusement, je n'ai pu arriver à Vienne qu'à 13 h.30, heure à laquelle la concierge n'a pas cru bon de vous déranger, et j'ai dû repartir sans vous avoir vu. Mais je vais demander quelques jours de délai, et peut-être vous sera-t-il possible de répondre d'ici là aux quelques questions que je vous envoie ci-joint.

En vous priant d'excuser le caractère tardif de ma démarche, et en vous remerciant par avance de la réponse qu'il vous plaira de me faire, je vous prie de bien vouloir agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes respectueux sentiments.

J-L. Flandrin

19/ Le sanctuaire ne possède-t-il pas de relique ? L'une des statues de Notre-Dame paraît-elle l'objet d'une vénération particulière ?

20/ Quel est le rayon d'attraction de ce pèlerinage ? peut-on le qualifier d'international ? de national ? de régional ? de cantonal ? de paroissial ?

A combien s'élève le nombre annuel des pèlerins et visiteurs ? à combien peut-on dénombrer la foule le jour de la célébration liturgique ?

30/ Les deux grand jours de fête sont, je crois, le 15 Août et le 19 septembre. En quoi consistent exactement les cérémonies ces jours là ? Quel est l'itinéraire des processions ?

40/ En dehors des ces jours, y a-t-il des pèlerinages individuels ou collectifs ?

Par quoi se manifeste la piété des pèlerins : les statues sont-elles fleuries ? existe-t-il des cahiers de prière ? des demandes de messes ? des correspondances ?

Existe-t-il une confrérie attachée au pèlerinage ?

Existe-t-il des enfants voués ? par venue au lieu du pèlerinage ? ou par inscription dans un registre spécial d'association ?

Y a-t-il des médailles de pèlerinage ? des images ? serait-il possible de ~~les~~ les obtenir ?

59/ La fréquentation du pèlerinage est-elle actuellement en régression ou en progrès ? Le jour du pèlerinage est-il traditionnellement chômé dans le pays, ou l'était-il naguère ? Etait-il marqué par une foire ou par une fête profane ?